



COMMUNIQUE DE PRESSE
23 MARS 2016

COMMUNIQUE

Gestion saine, forte capacité d'investissement, le Port de Dieppe est un acteur majeur de l'économie normande

Le Comité Syndical du Port de Dieppe s'est réuni mercredi 23 mars 2016 sous la présidence de Hervé Morin, président de la Région Normandie et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, l'adoption du budget 2016, l'adaptation des tarifs portuaires ; l'adhésion du Syndicat Mixte à plusieurs associations valorisant les activités maritimes.

Pour Hervé Morin président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Normandie : « *Le Port de Dieppe poursuit sa marche en avant. Plus de 60 M€ sont mobilisés dans le cadre du Programme Pluriannuel d'investissement 2015-2020 pour sécuriser l'activité de la communauté portuaire, valoriser le commerce maritime, la pêche et la plaisance mais aussi anticiper les activités les plus innovantes qui seront créées dans le sillage du port à sec et de la construction des parcs éoliens en mer. Aux côtés des Ports de Caen, Ouistreham et Cherbourg, le Port de Dieppe s'inscrit pleinement dans une dynamique commune de croissance bleue à l'échelle pertinente de la Normandie.* »

Port de Dieppe - Port de Normandie

110 agents mettent leurs compétences au service des usagers et des professionnels de la mer. 1250 emplois directs sur 131 établissements sont liés directement à l'activité du Port de Dieppe.

→ Adoption du Budget primitif 2016

Le budget primitif 2016 du Syndicat Mixte du Port de Dieppe est équilibré en recettes et en dépenses. Les recettes liées aux activités portuaires représentent un produit d'exploitation estimé à 7,6 M€ auxquels s'ajoutent une dotation de l'Etat de 4,7M€ et une participation statutaire des collectivités en fonctionnement de 1,250 M€, la plus importante des contributions étant celle de la Région Normandie à hauteur de 912 500€.

Le financement du programme d'investissements sollicite les subventions régionales au titre du Programme Pluriannuel d'Investissement 2015-2020 à hauteur de 2,49 M€ et bénéficie de la participation statutaire des collectivités à hauteur de 557 000 €, la contribution de la Région Normandie s'élevant à 406 610 €.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, des investissements pour préparer l'avenir

Le budget 2016 consacre l'engagement du Syndicat Mixte à hauteur de près de 14M€ de crédits pour la mise en œuvre de nouveaux projets et de 5,2 M€ de crédits sur les travaux engagés précédemment.

Les investissements nouveaux programmés au budget général à hauteur de 2,047 M€ concernent : la centralisation des commandes portuaires et la modernisation de la signalisation portuaire, des travaux de confortement des quais et ouvrages fixes, une opération de dévasage et de gros entretien de l'écluse Amiral Rolland. Les études portent essentiellement sur le projet de remplacement du pont Colbert à comparer avec les solutions de rénovation, les aménagements urbains autour du port à sec pour l'installation de professionnels du nautisme, l'extension des locaux de la gendarmerie maritime.

6,524 M€ de crédits nouveaux sont prévus pour le Commerce/Transmanche. Les investissements concernent : l'achèvement des travaux de rénovation du bâtiment du chantier naval Manche Industrie Marine, la reconstruction d'un hangar quai de Norvège, l'acquisition d'une nouvelle grue mobile 80T, la consolidation et l'équipement électrique des quais du bassin de Paris ; des travaux sur la passerelle Transmanche et de sécurisation du site ; des études relative aux aménagements à réaliser pour l'accueil des navires de maintenance qui interviendront sur les parcs éoliens marins.

1,09 M€ de crédits nouveaux sont prévus pour la pêche. Les investissements concernent les travaux de reprise de l'élévateur à bateaux à 400 tonnes, la mise en place de bornes d'avitaillement quai du Tonkin, l'acquisition et le renouvellement d'outillages et d'un nouveau logiciel de vente à la criée, des études pour la création d'un bâtiment dédié à la trieuse.

1,525 M€ de crédits nouveaux sont prévus pour la plaisance. Les investissements concernent les travaux sur l'atténuateur de houle et le remplacement des pieux, le renouvellement de pontons ; des études sur la réorganisation du bassin Ango et le renouvellement du système de distribution de carburant, la réfection du brise-lames situé sous l'actuel parking près de la jetée Ouest avec l'aménagement d'un accès nautique à la mer.

Avec le soutien des collectivités - au premier rang desquelles la Région -, le Port de Dieppe se place résolument dans une dynamique de développement des activités maritimes, en cohérence et dans la dynamique de rapprochement des trois structures portuaires normandes.